



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER,  <b>BRIGNAC</b> : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,  <b>CABRIERES</b> : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard,  M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,  <b>FONTES</b> : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MOUREZE</b> : M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON</b> : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN</b> : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques,  <b>PERET</b> : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SALASC</b> : M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain,  M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain,  M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse,  M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques,  M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude,  M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard,  Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

### Objet : Office de tourisme - Produits d'accueil, de visite et produits touristiques - Fixation des tarifs 2011

Monsieur VALENTINI informe les membres du conseil communautaire qu'après avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 22 novembre 2010, il est proposé aux membres du conseil d'approuver les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 selon les conditions ci-dessous :

**Visites guidées patrimoniales du Clermontais**  
**Tarifs Groupes**

**visite générale ou thématique (1h30 à 2h00)**

<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	<b>TARIFS</b>
Groupe jusqu'à 20 personnes	Forfait : 50€
Groupe de 21 à 50 personnes	Forfait : 100€
Scolaires et étudiants (max 50 personnes) hors Clermontais	Forfait : 60€
Gratuité : chauffeur, accompagnateur	
Dimanche et jours fériés	Majoration journalière des forfaits de 15€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires toutes confondues du territoire du Clermontais.

Les visites de groupe se feraient toute l'année sur demande sauf en juillet et août.

**Visites guidées du Clermontais**  
**Tarifs Groupes accompagnés (nouveau):**

*Accompagnement du groupe par notre guide sur toute la journée*

- Groupe jusqu'à 20 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement) : Forfait de 70€
- Groupe de 21 à 50 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement) : Forfait de 150€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires toutes confondues du territoire du Clermontais.

Les visites de groupe se feraient toute l'année sur demande sauf en juillet et août.

**Visites guidées patrimoniales du Clermontais**  
**Tarifs Individuels**

Visite générale ou thématique (1h30 à 2h00) en juillet et août

**Proposition de tarifs individuels (groupe de 5 adultes minimum):**

Adultes : 4€

Enfants de 6 à 12 ans : 3€

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 3€

**Tarifs encart publicitaire (Edition papier et Internet)**

• **Guide Hébergement**

<b>Catégorie A</b>	<b>80 €</b>
Hôtels avec restaurant, Campings, Village de Vacances et Gîte de Groupe	
<b>Catégorie B</b>	<b>70 €</b>
Hôtel sans restaurant, Chambres d'hôte, Locations saisonnières	

• **Guide Activités**

<b>Catégorie A</b>	<b>80 €</b>
Restaurant seul, Pizzeria, Snack, Salon de Thé, Traiteur, Bar à Vins,	
Domaines Viticoles et Caves Coopératives, Boutique Vente Produits du Terroir,	
Commerces et Services de proximité	
<b>Catégorie B</b>	<b>60 €</b>
Activités et sports de Pleine Nature	
<b>Catégorie C</b>	<b>50 €</b>
Activités culturelles et patrimoniales, Artisanat et Artisanat d'Art, Autres Associations d'intérêt touristique	

Sur la base de ces tarifs d'encarts publicitaire (guide hébergement et guide activités) il est proposé de faire les remises suivantes :

- Pour deux encarts une remise de 15% sur le prix total,
- trois encarts une remise de 25%,
- quatre encarts une remise de 35%.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, selon les conditions énoncées ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.